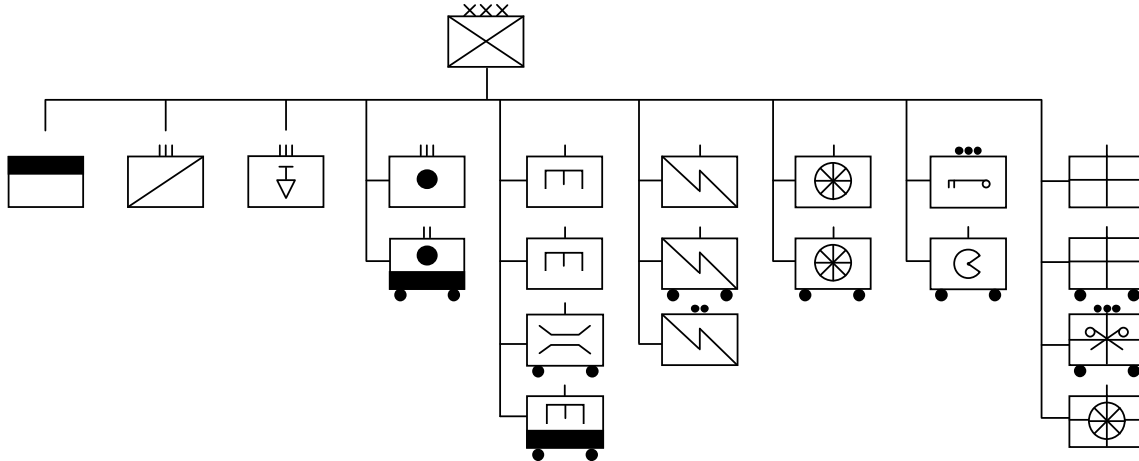


Eléments Organiques de Corps d'Armée

1 QG de Corps d'Armée
 1 Groupe de Reconnaissance de Corps d'Armée
 1 Régiment de Pionniers
 1 Régiment d'Artillerie Lourde de Corps d'Armée
 1 Parc d'Artillerie de Corps d'Armée

2 Compagnies de Sapeurs Mineurs
 1 Compagnie d'Equipage de Ponts
 1 Compagnie de Parc du Génie de CA
 1 Compagnie Télégraphique
 1 Compagnie Radiotélégraphique
 1 Détachement Colombophile

1 Compagnie Hippomobile de QG de CA
 1 Compagnie Automobile de QG de CA
 1 Service des Subsistances
 1 Compagnie de Ravitaillement en Viande
 1 Ambulance Médicale de Corps d'Armée
 1 Ambulance Chirurgicale Légère de CA
 1 Groupe Sanitaire de Ravitaillement de CA
 1 Section d'Hygiène, Lavage et Désinfection



Composition des Corps d'Armée

	GRCA	RAL	Train	Intendance
III	6	105	/3	/3
IV	7	106	/4	/4
VI	8	103	/6	/6
VII	9	107 T	/7	/7
VIII	10	108 T	/8	/8
IX	11	121	/9	/9
X	12	110 Col	/44	/4
XI	17	111 Col	/11	/11
XII	24	112	/49	/9
XIII	23	116	/13	/13
XIV	20	114	/14	/14

	GRCA	RAL	Train	Intendance
XV	21	113	/15	/15
XVI	18	115	/16	/16
XVII	13	117	/17	/17
XVIII	16	118	/18	/18
XX	15	120 T	/20	/23
XXI	14	109	/24	/22
XXIII	19	123 T	/14	/14
XXIV	25	124 T	/9	/14
XXV		125 A	/11	/2
CAC	22	11 Col	/21	/22

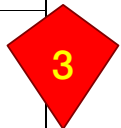
Les autres unités du CA sont numérotées suivant des règles particulières. (cf plus bas).

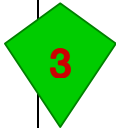
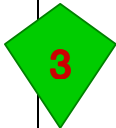
Légende des pages suivantes


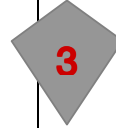
Type d'unité	Abréviation
Composition sommaire	Règle de numérotage X : numéro du CA Corps d'Armée Colonial : 22 Les règles données ici sont celles en vigueur au 10 mai 1940.
Symbole(s) officiel(s)	Symbole OTAN



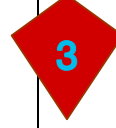
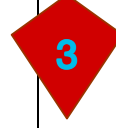
Patte de col

<p>QG de Corps d'Armée Etat-major de division Commandement des troupes (Infanterie, Artillerie, Génie, Transmissions) Direction des services Troupes de QG</p>		<p>Groupe de Reconnaissance de Corps d'Armée</p> <p>1 peloton de commandement 1 escadron hors-rang 1 groupe d'escadron à cheval 2 escadrons de fusiliers 1 groupe d'escadrons motorisés 1 escadron de fusiliers motocyclistes 1 escadron de mitrailleuses et engins</p>	<p>GRCA</p>	<p>Régiment de Pionniers 3 bataillons</p>	<p>RP ? 600+X Le 623^{ème} est un Rgt de Pionniers Coloniaux</p>	<p>Régiment d'Artillerie Lourde de Corps d'Armée</p> <p>1 batterie hors rang 2 groupes de 105 L 13 à 3 batteries et une colonne de ravitaillement 2 groupes de 155 L 17 à 3 batteries et une colonne de ravitaillement</p>	<p>RALH (ou RALA ou RALT) série 100 sauf le 10^{ème} RAC au CAC</p>	<p>Parc d'Artillerie de Corps d'Armée</p> <p>1 Compagnie d'Ouvriers d'Artillerie 2 Sections de Munitions Automobiles</p> <p>(P.A.C.A.)</p>	<p>PACA X</p>	<p>Compagnie de Sapeurs Mineurs Même composition que la Cie de Division d'Infanterie</p>	<p>CSM 100+X / 1, 100+X / 2</p>	<p>Compagnie d'Equipage de Ponts Transporte le matériel de ponts d'équipage modèle 1901-35 Ce matériel est mis en oeuvre par les sapeurs mineurs</p>	<p>100+X / 16</p>	<p>Compagnie de Parc du Génie de Corps d'Armée</p> <p>Section de commandement Ateliers, magasins Parc 3 échelons mobiles de matériel</p>	<p>100+X / 21</p>	<p>Compagnie télégraphique de CA</p>	<p>100+X / 81</p>	<p>Compagnie radiotélégraphique de CA</p>	<p>100+X / 82</p>	<p>Détachement colombophile de CA</p>	<p>100+X / 83</p>
---	--	--	--------------------	---	---	---	--	---	---------------------------	--	---	---	-------------------	--	-------------------	---	-------------------	--	-------------------	--	-------------------



<p>Compagnie automobile de QG de CA 1 section de commandement, services généraux et atelier 1 détachement de QG 1 détachement de circulation routière 2 sections automobiles de transport 1 section de ravitaillement en viande 1 détachement du service de l'intendance 1 détachement du service de santé 1 section sanitaire automobile</p>	<p>350 + X / Y Y : numéro du centre mobilisateur du train</p>	
<p>Compagnie hippomobile de QG de CA 1 section de commandement et services généraux 1 détachement de QG 1 détachement du service de l'intendance 1 détachement du service de santé 2 sections de transport</p>	<p>250 + X / Y Y : numéro du centre mobilisateur du train</p>	

<p>Service des Subsistances puis Groupe d'exploitation de CA Groupe d'exploitation Réserve de Commis Ouvriers d'Administration</p>	<p>GE CA X puis 100+X / Y Y : numéro de section COA du temps de paix, dépôt du temps de guerre</p>	
<p>Compagnie de Ravitaillement en Viande 1 section de commandement 4 sections de ravitaillement en viande</p>	<p>GE CA GECA 200+X / Y Y : numéro de section COA du temps de paix, dépôt du temps de guerre</p>	

<p>Ambulance médicale de Corps d'Armée</p>	<p>AM X</p>	
<p>Ambulance chirurgicale légère de Corps d'Armée</p>	<p>ACL 200+X^{ème} ACL</p>	
<p>Section d'Hygiène, Lavage et Désinfection</p>	<p>SHLD X^{ème} SHLD</p>	
<p>Groupe sanitaire de ravitaillement de CA</p>	<p>GSR X^{ème}</p>	

<p>Ecussons de col <i>Les illustrations proposées correspondent au III^{ème} Corps d'Armée</i></p> <p>GRCA, Pionniers, Artillerie : Numéro de l'unité ou de l'unité de rattachement Génie : numéro de dépôt, régiment du temps de paix Train : Numéro du centre mobilisateur du train, escadron régional du temps de paix Intendance : numéro de la section d'infirmiers militaires du temps de paix, dépôt de temps de guerre Santé : numéro de la section de commis ouvriers d'administration du temps de paix, dépôt de temps de guerre</p>

Mobilisation des Corps d'Armée

Chaque Région Militaire mobilise un Corps d'Armée, qui prend le numéro de la RM. La Région Militaire de Paris forme le 21^{ème} CA et le Corps d'Armée Colonial. On obtient ainsi les CA 1 à 9, 11, 13 à 18, 20 et 21, le CAC prenant le numéro distinctif 22.

Les 10 et 12^{ème} CA sont mis sur pied respectivement par la 4^{ème} et la 11^{ème} RM qui ont absorbé les 10 et 12^{ème} RM en 1934.

La 19^{ème} Région Militaire correspond aux 3 départements de l'Algérie. Elle ne forme pas de Corps d'Armée. Le numéro 19 reste donc vacant.

Les 23^{ème} et 24^{ème} Corps d'Armée sont formés au début de 1940.

Le 25^{ème} Corps d'Armée est formé en Juin avec des unités du CEFS ou évacuées de Dunkerque.

Variations de composition

Les éléments organiques de corps d'armée (E.O.C.A.) sont les seules unités appartenant en propre aux Corps d'Armée. Les divisions leurs sont affectées selon les besoins, un corps d'armée regroupant en général 2 ou 3 divisions. Le type de Corps d'Armée, normal ou motorisé, est déterminé par la nature des éléments organiques, et non par le type de divisions qu'il coordonne. De même le Corps d'Armée Colonial ne coordonne pas nécessairement des Divisions Coloniales.

Artillerie

Le Régiment d'Artillerie Lourde de Corps d'Armée est normalement hippomobile. Il est composé de 2 groupes de 105 L 13 et de 2 groupes de 155 L 17 (104^{ème}, 106^{ème}, 109, 110, 111 et 112^{ème}, 115, 116, 117 et 118^{ème} RALH).

Dans certains RALH, les 155 L 17 sont remplacés par des 155 L 77 - 14 : c'est le cas aux 113^{ème} et 114^{ème} RALH.

Le RAL peut être automobile. Les RALA ou RALT (tractés) comptent normalement 1 groupe de 105 L 13, 1 groupe de 105 L 36 et 1 groupe de 155 GPF. Certains RALA ont une composition différente, mais les sources sont parfois divergentes quant à la nature des groupes de 105 L.

Source	Kauffer	« Mob. et Compo. » - SHD	Lee Sharp
107 ^{ème} RALT	2g 105 L 36 TT	1g 105 L13 P + 1g 105 L36 TT	idem Kauffer
108 ^{ème} RALT	1g 105 L 13 + 1 g 105 L 36	idem Kauffer	idem Kauffer
120 ^{ème} RALT	1 puis 2g 105 L36	1g 105 L13 TT + 1g 105 L 36	2 g 105 L13 puis 2g 105 L 36
123 ^{ème} RALT	1g 105 L 13 + 1g 105 L 36	2g 105 L	idem Kauffer
124 ^{ème} RALT	1g 105 L 13 + 1g 105 L 36		idem Kauffer mais g de 155 GPFT
125 ^{ème} RALA	1g 105 L	1g 105 L	?

D'après Kauffer, le 114^{ème} RAL est devenu RALA à 1 groupe de 105 L13, 1 groupe de 105 L36 et 2 groupes de 155 L77-14.

Le cas du 103^{ème} RALH est particulier, il semble avoir été partiellement motorisé à la mobilisation avec 2 groupes de 105 L 13 hippo et 1 groupe de 105 L 36 TTT (LS) avant d'être entièrement motorisé avec la composition normale des RALT (Kauffer).

Génie

D'après les Répertoires Kauffer, les compagnies de Sapeurs-Mineurs des III^{ème} CA, XXIII et XXIV^{ème} CA étaient motorisées.

Armement collectif (GRCA et ALCA hippo)

32 FM	24 canons de 105 L 13
29 mitrailleuses	24 canons de 155 L 17
4 canons 25 AC	
3 mortiers de 60	

BIBLIOGRAPHIE

Aide-mémoire pour les travaux d'état-major. 1938
Répertoires Kauffer - SHD
Historiques succincts des grandes unités françaises. SHAT, 1967
Sharp L : The French Army 1939-1940, Vol I. Military Press, 2002
Sharp L : The French Army 1939-1940, Vol III. Military Press, 2003
Sharp L : The French Army 1939-1940, Vol IV. Military Press, 2005
Sharp L : The French Army 1939-1940, Vol V. Military Press, 2006
Sharp L : The French Army 1939-1940, Vol VI part 1. Military Press, 2007
Vauvillier F : Les uniformes de l'armée française. 1989
OTAN : APP-6 - Military symbols for land based systems. 1986

Version 1.0 - Février 2009

